



Puidoux, le 05 mai 2021

CONSEIL COMMUNAL CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal sont convoqués le

JEUDI 10 JUIN 2021

à la séance constitutive des nouvelles autorités communales.

DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

14 h.30

**Salle Forestay
Ch. du Signal 2 à Puidoux**

15 h.00

CEREMONIE DE L'ASSERMENTATION
présidée par
M. le Préfet Daniel Flotron
M. le Pasteur Eric Bornand

Productions de la Fanfare Echo des Rochers

16 h.30

SEANCE CONSTITUTIVE
du nouveau Conseil communal
en la Salle Forestay
présidée par M. le Préfet Daniel Flotron
(voir ordre du jour annexé)

LA MUNICIPALITE



ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

JEUDI 10 JUIN 2021

Lieu **Salle Forestay**
Ch. du Signal 2, Puidoux

Heure de rendez-vous **14 h.30**

DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

OUVERTURE

15 h.00 Ouverture par la Fanfare Echo des rochers 1 production

MESSAGE

M. le Pasteur Eric Bornand
Fanfare Echo des rochers 1 production

ASSERMENTATION DU CONSEIL COMMUNAL

M. le Préfet Daniel Flotron
Fanfare Echo des rochers 2 productions

ASSERMENTATION DE LA MUNICIPALITE

M. le Préfet Daniel Flotron
Fanfare Echo des rochers 2 productions

CLOTURE DE LA CEREMONIE

M. le Pasteur Eric Bornand
Prière patriotique et Fanfare Echo des rochers 1 production

LA MUNICIPALITE

Puidoux, le 05 mai 2021



SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL COMMUNAL (LEGISLATURE 2021-2026)

SALLE FORESTAY

Ch. du Signal 2. 1070 Puidoux

Jeudi 10 juin 2021

à 16 h.30

Présidence : M. le Préfet Daniel Flotron

1. Désignation du bureau provisoire :

Secrétaire : Mme Brigitte Borloz
Scrutateur : Mme Laetitia Pache
Scrutateur : M. Florian Chevalley

2. ELECTION :

a) du **Président** :
b) du **Secrétaire** :

Présidence :

1. ELECTION :

a) du **Vice-Président**
b) du **Secrétaire-suppléant**
c) des **Scrutateurs**
d) des **Scrutateurs-suppléants**

2. ELECTION :

- des **15 membres de la Commission de gestion**

3. ELECTION :

des **9 délégués du Conseil intercommunal** de
l'Association pour l'épuration des eaux usées de
Chexbres- Puidoux-Rivaz-Saint-Saphorin (**ACPRS**)

- des **3 délégués à l'Association Police Lavaux – APOL**

- des **6 délégués et des 2 suppléants de l'Association
Scolaire Centre Lavaux (ASCL)**

- des **3 délégués de l'Organisation régionale de
Protection civile Lavaux-Oron – ORPC Lavaux-Oron-
Exécutif : M. Jean-Rémy Chevalley**

Législatif :

Législatif – suppléant-e- :

ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

10 juin 2021

16 h 30

Grande Salle – Puidoux-Village

Présidence : M. le Préfet du District de Lavaux – Oron, M. Daniel Flotron

Bureau provisoire

Mme Brigitte Borloz, secrétaire
Mme Laetitia Pache, scrutateur
M. Florian Chevalley, scrutateur

Excusés : M. Nicolas Glauser

Absent :

ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT (E)

M. Sylvain Blanc présente **M. Jean-Marc Mocellin**, actuel vice-président

M. Jean-Marc Mocellin est élu par acclamations.

ELECTION DU (DE LA) SECRETAIRE

Etant donné qu'il n'y a aucun candidat, candidate pour le poste de secrétaire, Mme Borloz officie de manière ad intérim jusqu'à la prochaine séance du conseil communal.

Présidence : **M. Jean-Marc Mocellin**

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

M. Stéphane Martin présente **M. Sylvain Blanc**,

M. Sylvain Blanc est élu par acclamations.

ELECTION DU (DE LA) SECRETAIRE-SUPPLEANT (E)

Etant donné qu'il n'y a aucun candidat, candidate pour le poste de secrétaire-suppléant-e, Mme Borloz officie de manière ad intérim jusqu'à la prochaine séance du conseil communal.

ELECTION DES SCRUTATEURS

Mme Laetitia Pache présente **Mme Cindy Destraz**.

M. Sylvain Blanc présente **M. Stéphane Martin** scrutateur-suppléant actuel.

Mme Cindy Destraz et M. Stéphane Martin, sont élus par acclamations.

ELECTION DES SCRUTATEURS-SUPPLEANTS

M. Stéphane Martin présente **M. Blaise Munarin**

M. Florian Chevalley présente **M. Alex Chappuis**

M. Blaise Munarin et M. Alex Chappuis sont élus scrutateurs suppléants par acclamations.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION (à la majorité relative)

Les membres suivants de la commission de gestion restent en liste :

MM Bally Fabrice ; Beaud Ludovic ; Bourlout Damien ; Chappuis Stéphane ; Chevalley Bernard ; Chevalley Jean-Bernard ; Chevalley Marc ; Chevalley Matthieu ; Cossy Marc-André ; Dubois Frédéric ; Gilliéron Yann ; Tettoni Joël

Les membres suivants sont présentés :

Mme Christelle Kucr

Mme Josiane Conne

Mme Laetitia Pache

M. Jonathan Fauriel

M. Laurent Caubert

M. Florian Chevalley

Il faut 15 membres pour une année.

Bulletins délivrés	54
Bulletins rentrés	54
Blanc (s)	0
Nul (s)	0
Valables	54

Sont élus :

1	Tettoni Joël	54
2	Dubois Frédéric	54
3	Chevalley Jean-Bernard	53
4	Bally Fabrice	53
5	Bourloud Damien	52
6	Chappuis Stéphane	52
7	Chevalley Bernard	52
8	Chevalley Matthieu	52
9	Cossy Marc-André	51
10	Beaud Ludovic	50
11	Chevalley Marc	50
12	Gilliéron Yann	50
13	Conne Josiane	44
14	Pache Laetitia	42
15	Chevalley Florian	30

Obtient des voix :

M. Chaubert Laurent 23 voix, M. Fauriel Jonathan 19 voix, Kucr Christelle 8 voix

ELECTION DES 9 DELEGUES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE CHEXBRES-PUIDOUX-RIVAZ-SAINT-SAPHORIN (ACPRS). Election à la majorité relative

Les membres suivants de l'ACPRS restent en liste : MM. Beaud Ludovic ; Chappuis Christophe ; Chappuis Jean-Luc ; Delafontaine François ; Mocellin Jean-Marc ; Penard Philippe ; Wüthrich Andreas

Les membres suivants sont présentés :

MM./Mmes/Mlles :

M. Yann Gilliéron
M. Christophe Jossevel
M. Pierre-Alain Etter
M. Pierre-Alain Geiser
Mme Salomé Rolaz
M. Gérald Chappuis

Bulletins délivrés	54
Bulletins rentrés	54
Blanc (s)	0
Nul (s)	0
Valables	54

Sont élus :

1	Chappuis Christophe	52
2	Delafontaine François	49
3	Wüthrich Andreas	49
4	Beaud Ludovic	49
5	Chappuis Jean-Luc	47
6	Mocellin Jean-Marc	47
7	Penard Philippe	45
8	Rolaz Salomé	31
9	Etter Pierre-Alain	27

Obtient des voix :

M. Chappuis Gérald 25 voix ; Jossevel Christophe 24 voix ; Gilliéron Yann 20 voix ; Geiser Pierre-Alain 11 voix ;

Voix éparses

2

L'assermentation des délégués aura lieu le 24 juin.

ELECTION DES 3 DELEGUES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « A.P.O.L. » Election à la majorité relative

Restent en liste :

M. Chevalley Matthieu, Cossy Marc-André

Les membres suivants sont présentés :

M. Laurent Chaubert

M. Sébastien Jossevel

Bulletins délivrés	54
Bulletins rentrés	54
Blanc (s)	0
Nul (s)	0
Valables	54

Sont élus :

1	Chevalley Matthieu	54
2	Cossy Marc-André	49
3	Jossevel Sébastien	30

Obtient des voix :

M. Chaubert Laurent obtient 28 voix.

L'assermentation aura lieu le 01.07.21

ELECTION DES 6 DELEGUES et 2 suppléants AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « A.S.C.L. » Election à la majorité relative

Restent en liste : MM. Beaud Patrick ; Mme Conne Josiane ; Siegenthaler Vincent

Les membres suivants sont présentés :

**Mme Corinne Kemp
M. Blaise Munarin
Mme Sabine NEyroud
Mme Cindy Destraz
M. Jonathan Fauriel**

Bulletins délivrés	54
Bulletins rentrés	54
Blanc (s)	0
Nul (s)	0
Valables	54

Sont élus :

1 Conne Josiane	54
2 Siegenthaler Vincent	54
3 Beaud Patrick	52
4 Destraz Cindy	51
5 Neyroud Sabine	47
6 Munarin Blaise	45
7 Fauriel Jonathan	42
8 Kemp Corinne	37

L'assermentation aura lieu le 29 juin.

ELECTION DES 2 DELEGUES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « ORPC » Election à la majorité relative

Sont présentés

M. Raphaël Durgniat - MEMBRE

M. Pierre-Alain Geiser – Suppléant

M. Raphaël Durgniat et M. Pierre-Alain Geiser sont élus éants par acclamations.

L'assermentation aura lieu le 28 juin 2021.

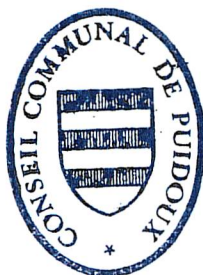
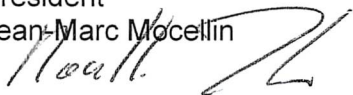
Le président, **M. Jean-Marc Mocellin** nous informe que la dernière séance de la législature actuelle aura lieu le 17 juin à 16h00.

Les prochaines séances du conseil auront lieu le 14.10.21 – 16.12.21

Le président, **M. Jean-Marc Mocellin** nous informe que notre huissier est absent aujourd'hui car il est atteint dans sa santé. Il lui souhaite un prompt rétablissement

Le président, **M. Jean-Marc Mocellin** clôt la séance constitutive à 18.28 et souhaite à tous une belle soirée.

Président
Jean-Marc Mocellin



Secrétaire
Brigitte Borloz



Installation des Autorités communales

Procès-verbal d'assermentation

Législature 2021 – 2026

Le Conseil communal de Puidoux convoqué par ordre de la Préfecture, s'est réuni ce jour jeudi 10 juin 2021 à 15h00, afin de procéder :

- 1. A l'assermentation des membres du Conseil communal**
- 2. A l'assermentation des membres de la Municipalité**
- 3. Aux nominations légales**

A l'heure sus-indiquée, la séance est ouverte par M. le Préfet qui préside les opérations.

Il annonce qu'après avoir pris connaissance des procès-verbaux des élections communales, il n'a relevé aucune irrégularité d'une part, et d'autre part aucun recours ne lui est parvenu au sujet des élections ; il déclare donc être en mesure d'assermenter les élus.

1. Installation du Législatif

L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil communal

M. le Préfet donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. Il est procédé à l'appel des conseillers.

A l'appel de son nom, chaque conseiller solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Législatif communal de Puidoux pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

Un conseiller est assermenté en début de séance constitutive
Nombre des membres assermentés : ...56...selon liste annexée.

2. Installation de l'Exécutif

M. le Préfet, après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, donne lecture du serment. A l'appel de leur nom, M. le Syndic et chaque municipal solennisent la promesse. Les membres de la Municipalité sont ainsi installés.

Ce sont :

Syndic :

M. René Gilliéron

Municipales / municipaux :

M. Daniel Burloud

M. Jean-Christophe Butty

M. Jean-Rémy Chevalley

M. Denis Destraz

M. Jean-François Rolaz

M. Serge Tettoni

3. Nominations (art. 89 LC)

En préambule, il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11, 12 et 23 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin.

Il désigne comme secrétaire provisoire Mme Brigitte Borloz

Il fait appel aux scrutateurs provisoires : Mme Laetitia Pache et M. Florian Chevalley

Election du Président du Conseil pour un an

X Election tacite :

Un/e seul/e candidat/e est présenté pour pourvoir le poste de Président/e

Est élu M. Jean-Marc Mocellin

Election du / de la secrétaire du Conseil pour 5 ans

Etant donnée qu'il n'y a aucun candidat, candidate pour le poste de secrétaire, Mme Borloz officie de manière ad intérim jusqu'à la prochaine séance du conseil communal.

Procès-verbal lu et adopté séance tenante.

Le Préfet

Daniel Flotron



Le/la secrétaire

Brigitte Borloz